

ANNALES 2022 - 2024
Examen ceinture noire 5ème & 6ème Dan - Module B
Les questions

Q.C.M portant sur l'arbitrage

Indiquer l'objectif de l'article 1 du règlement d'arbitrage des compétitions Kyorugui de Taekwondo.
(Article 1 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)

Indiquer les prérogatives arbitrales des "jeunes arbitres nationaux" Kyorugui.
(se référer au contenu de la filière d'arbitrage)

Indiquer les prérogatives des "juges examens Dan 2^{ème} degré".
(se référer au contenu de la filière des juges examens de Dan)

Indiquer les techniques de membres supérieurs autorisées en compétition Kyorugui.
(Article 11 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)

Indiquer les techniques des membres inférieurs autorisées en compétition Kyorugui pour les catégories Juniors et Seniors.
(Article 11 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)

Indiquer la durée de suspension (période "hors combat") pour un combattant victime d'une première commotion cérébrale en compétition Kyorugui pour la catégorie Seniors.
(Article 18 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)

Indiquer les situations qui permettent à un compétiteur de gagner un round en compétition Kyorugui dans le système au "meilleur des trois rounds".

Indiquer les points valides en compétition combat dans les catégories Cadets, Juniors, Seniors.
(Article 12 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)

Indiquer les critères qui détaillent la note de Précision en compétition Poomsé.
(Article 16 dans le projet de règlement des compétitions pomsé)

Indiquer les critères qui détaillent la note de Réalisation en compétition Poomsé.
(Article 16 dans le projet de règlement des compétitions pomsé)

Indiquer les propositions qui précisent les conditions règlementaires des contrôles anti-dopage en compétition de Taekwondo.
(se référer au site F.F.T.D.A. "la lutte contre le dopage")

Indiquer les catégories de poids Olympiques Seniors masculins.
(Article 5 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)

Indiquer les conditions pouvant mener à l'arrêt définitif d'un match en compétition Kyorugui.
(Article 16 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)

Indiquer les zones de marquage autorisées au niveau de la tête en compétition Kyorugui Juniors et Seniors.
(Article 11 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)

Indiquer le rôle du système de pointage électronique P.S.S en compétition Kyorugui.
(Article 13 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)